

MEMORANDUM DU RÉSEAU DES CONSEILS DE POLITIQUE ALIMENTAIRE LOCAUX

Avant-propos



PARTICIPONS À LA TRANSITION

Depuis 2019, à l'issue de forums participatifs dans toute la région, la Wallonie s'est dotée d'une stratégie de l'alimentation durable intitulée "Manger Demain" incluant un référentiel "Vers un système alimentaire durable en Wallonie". La mesure 2 de cette stratégie consiste en la « Mise en place de conseils de politique alimentaire (CPA) au niveau local et régional ». Au niveau régional, il s'agit du CwAD (Collège wallon de l'Alimentation Durable), qui est en place depuis fin 2020. Au niveau local, il s'agit de CPA locaux. Il existe actuellement 11 CPA locaux répartis sur les 5 provinces wallonnes, qui collaborent et échangent au sein d'un réseau animé par la cellule Manger Demain. Ce mémorandum est né de leur volonté de s'adresser en tant que réseau aux autorités locales et de souligner leur disposition à travailler en collaboration avec elles à la transition vers un système alimentaire durable. Il se veut complémentaire à l'avis du CwAD, qui propose des recommandations à l'échelle régionale.

1. Les Conseils de Politique Alimentaire locaux en Wallonie, un nouvel interlocuteur privilégié pour les pouvoirs locaux

Nous subissons actuellement de multiples crises environnementales, sociales et économiques auxquelles les représentant·es politiques mais également les citoyen·nes doivent immanquablement s'adapter. L'**interconnexion** des enjeux et la **complexité** du système alimentaire demandent une nouvelle approche **systémique¹** et **participative** afin de comprendre les problèmes en profondeur et d'agir ensemble à différentes échelles. La politique alimentaire ne doit plus être segmentée par thématique ou dimension (santé, environnement, social ou économique).

Face à ces défis, des conseils de politique alimentaire émergent un peu partout dans le monde (**Food Policy Council**). La Wallonie a emboîté le pas avec les CPA locaux en 2019, en les ancrant dans les différents textes wallons

pour une alimentation durable tels que la stratégie Manger Demain et le plan d'actions Food Wallonia.

Un CPA local est une instance de gouvernance participative rassemblant des acteur·rices d'un même bassin de vie en vue d'intensifier et d'accélérer la dynamique de **transition vers un système alimentaire résilient et durable**. Le conseil est composé d'une diversité d'acteur·rices venant de secteurs variés, avec différents types de profils et de sensibilités différentes permettant une représentativité du système alimentaire local dans son ensemble. Leurs différences et éventuels désaccords sont assumés et nourrissent leurs réflexions pour comprendre **en profondeur** les enjeux actuels dans leur globalité et trouver des solutions solides, adéquates et résilientes.

Raisons d'être des CPA locaux

La finalité des CPA locaux est de contribuer à **transformer en profondeur les systèmes alimentaires locaux ou régionaux** pour les rendre durables et résilients. Chaque CPA local s'appuie sur un socle commun qui est le **référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »**, résultat d'un travail démocratique et participatif réalisé en 2019. Les 6 dimensions définies dans ce référentiel sont systématiquement abordées au sein des différents CPA locaux (accessibilité et disponibilité, prospérité socio-économique, environnement et biodiversité, santé, formation et gouvernance responsable et efficace) au regard des réalités et spécificités de leur territoire.

¹ Qui étudie les problématiques dans leur complexité, en prenant en compte l'ensemble des acteur·rices impliqué·es, leurs interactions et leurs différentes réalités.

Une note de cadrage a fixé 4 rôles aux CPA locaux wallons :

1. Espace de dialogue et d'interconnaissance

- Complémentarité, interconnaissance et décloisonnement
- Elaboration d'un état des lieux
- Diffusion des bonnes pratiques et des opportunités
- Mise en réseau des acteur·rices du système alimentaire



2. Espace de coordination : courroie de transmission

- Aide à la **cohérence et à la collaboration** entre les projets durables sur le territoire
- Approche multiniveaux : articulation avec les différentes échelles territoriales (commune, supracommunal, province, région, Europe)

3. Force d'action

- Forum dédié à l'élaboration concrète et la co-construction de solutions
- Incubateur d'idées
- Définition et/ou évaluation de programmes ou de fiches-action
- Mise en œuvre d'actions



4. Force d'orientation

- Participation à la définition d'une stratégie territoriale
- Porte-parole des acteur·rices de l'alimentation durable sur son territoire
- **Relais entre interlocuteur·rices du territoire et autorités politiques locales et régionales**
- Evaluation de l'action globale sur le territoire
- **Avis et recommandations afin d'enrichir les politiques publiques**
- **Participation à la co-construction des politiques alimentaires**
- Ambassadeur d'une culture alimentaire locale durable

Ayant la volonté de s'articuler avec les politiques locales et particulièrement dans le cadre de cette 4ème mission, les CPA locaux se tiennent à disposition des responsables communaux pour apporter leurs expertises sur le système alimentaire local.

2. La cohérence des politiques en lien avec l'alimentation, un enjeu majeur des politiques locales

Au sein des pouvoirs locaux, les compétences et les personnes qui jouent un rôle dans l'évolution du système alimentaire local, de l'échevin à l'agriculture au responsable des marchés publics, sont nombreuses. Le réseau des Conseils de Politique Alimentaire locaux, en tant qu'espace impliqué dans la mise en place d'une coordination des actions à l'échelle territoriale, appelle les différent·es responsables locaux à travailler ensemble au développement d'une vision commune et cohérente du système alimentaire local et de ses enjeux. Espaces fédérateurs et inclusifs, les CPA

locaux font état de la diversité et de la complexité des défis auxquels leurs territoires sont actuellement confrontés. Pour y faire face à l'échelle locale, un des enjeux majeurs qu'ils identifient est la **cohérence des politiques en lien avec l'alimentation**, également mise en avant dans l'avis du Collège wallon de l'Alimentation Durable, le CPA régional.

Indispensable pour imaginer des politiques alimentaires locales efficaces, cette cohérence se décline en différents points, **définis ici** :

Une vision (supra)communale de l'alimentation, systémique et partagée par l'ensemble des responsables politiques (supra)communaux

Cette vision sera déclinée en objectifs clairs et partagés par les différent·es responsables (supra) communaux ayant la charge d'une compétence liée à l'alimentation. Dans une optique de cohérence avec la politique régionale, cette vision devra respecter la vision d'un système alimentaire durable tel que défini dans le référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Il faut également veiller à ce que cette vision soit cohérente avec les politiques énergétiques, climatiques, économiques, agricoles, de santé ainsi qu'avec les autres politiques de transition.

Une articulation des différents niveaux de pouvoir, au-delà des frontières communales

Le réseau des CPA locaux encourage les responsables communaux à viser la résilience du système alimentaire au-delà des frontières communales, en articulant sa stratégie et ses leviers d'actions avec les différents niveaux de pouvoirs (supracommunal, provincial, régional) et programmes (parcs naturels, GAL,...).

2

Des référent·es alimentation au sein des entités locales

Définir au sein de chaque Collège un ou plusieurs membre(s) qui porte(nt) la compétence "alimentation durable" et désigner des référent·es "alimentation" dans chaque administration, ainsi qu'au sein de l'Union des Villes et Communes et des agences de développement territorial. Cette mesure facilitera notamment l'articulation supracommunale ainsi qu'avec d'autres niveaux de pouvoirs.

3

Un décloisonnement au sein des administrations locales

Afin de faire converger les efforts des responsables politiques vers un objectif commun et d'acquérir plus de transversalité entre les départements, le réseau des CPA locaux encourage les services communaux et provinciaux à mettre en place des mécanismes de collaboration, à mutualiser leurs compétences et à créer des synergies entre leurs différentes initiatives.

4

Des politiques locales coordonnées et co-construites

Mobiliser les compétences en lien avec l'alimentation au sein de l'administration (voir point 3) pour développer des projets concertés et coordonnés entre les différents secteurs, tout en évitant de démultiplier les initiatives visant un même objectif. Ces projets seront imaginés en impliquant l'ensemble des acteur·rices concerné·es (par exemple, en collaboration avec le CPA local) ainsi que les administrations locales, en alignant volontés politiques et volontés des agents.

5

3. Agir en tant que responsables locaux, les leviers d'action des communes wallonnes

Les nombreuses limites auxquelles le système alimentaire actuel fait face doivent renforcer la détermination des communes à agir, ensemble et en continu, en faveur d'un système alimentaire durable et à répondre ainsi à une préoccupation croissante des citoyen·nes et acteur·rices locaux·ales.

Le niveau (supra)communal constitue un espace privilégié pour construire, avec les acteur·rices de terrain, des projets concrets issus des réalités locales. Pour ce faire, les autorités locales disposent, au sein de leurs compétences, de puissants leviers d'actions.

Le réseau des CPA locaux wallons a souhaité partager sa connaissance du terrain, son expertise et son expérience en identifiant des thématiques qui lui semblent particulièrement porteuses pour les pouvoirs locaux qui souhaitent concrétiser et accélérer la transition alimentaire sur leur territoire.

Parallèlement, le réseau des CPA locaux entend compléter ce travail en rassemblant des outils, expertises et ressources utiles aux pouvoirs locaux pour mettre en œuvre leur programme de transition alimentaire (via les PST², PCS, POLLEC, PCDR pour les communes concernées, etc...).



² Obligatoires à remplir pour toutes les communes depuis la législature 2018-2024

Ainsi, pour concrétiser et accélérer la transition vers un système alimentaire durable au sens du référentiel wallon, le réseau des CPA locaux wallons estime prioritaire pour les pouvoirs locaux de :

1. Connaître les enjeux alimentaires de leur territoire, notamment en créant du lien avec le Conseil de Politique Alimentaire local.
2. Définir une vision pour l'agriculture et l'alimentation de leur territoire et mettre celle-ci au cœur de l'action communale et supracommunale, en inscrivant des objectifs de transition alimentaire adaptés au territoire dans leurs politiques (supra)communales, en les déclinant concrètement dans leurs programmes d'actions, en désignant en leur sein des référents en la matière et en créant, le cas échéant, un lien fort avec le CPA local.
3. Devenir, via la commande publique, le 1er consommateur de la production alimentaire locale et durable et faire le choix d'une restauration collective durable, en intégrant et en assurant le suivi des critères de durabilité dans les marchés publics pour le catering et la restauration collective, tout en formant et en accompagnant les parties prenantes des cantines. L'acteur public stimulera ainsi de façon active le développement de débouchés pour les filières locales.
4. Encourager l'installation des agriculteur·rices et le développement des pratiques agricoles durables, en préservant notamment ses terres publiques (communales, intercommunales et CPAS) et en assurant une gestion proactive des terres.
5. Nous encourageons les pouvoirs publics locaux à définir une politique foncière agricole en adéquation avec les enjeux de leur territoire (accès à la terre aux jeunes, pratiques agricoles durables, réponse à des besoins nourriciers spécifiques ...) avec l'aide de leur CPA local.
6. Favoriser l'accès de tous à une alimentation durable, notamment en soutenant les services de solidarité alimentaire de qualité sur son territoire, en promouvant une alimentation saine et adaptée à son public cible (aîné·es, petite enfance, adolescent·es, malades...), en accordant une importance élevée à l'accessibilité et à la durabilité des repas servis en restauration collective et en favorisant l'autoproduction des citoyen·nes.

La liste des thématiques d'actions proposées ici est bien entendu non exhaustive. Une liste d'actions communales pour soutenir un système alimentaire durable sera établie par le réseau des CPA locaux. Nous invitons chaleureusement les partis et les responsables communaux à se tourner vers leur CPA local afin d'être appuyé dans l'identification et la mise en œuvre d'actions adaptées à la réalité de chaque territoire.

Pour plus d'informations sur le réseau des CPA locaux, rendez-vous sur le portail Manger Demain. Vous y trouverez des détails sur l'ensemble des CPA locaux wallons ainsi que les liens vers leurs sites internet respectifs afin de les contacter.

Cartographie des Conseils de Politique Alimentaire (CPA) locaux

